

« **Faut-il faire taire les menteurs ?** »

samedi 16 septembre 2006, par [Le Comité de Coordination des Associations Franco-Turques de Lyon](#), [Turquie Européenne](#)

Turquie Européenne publie à nouveau ce texte, revu et augmenté qui a été écrit à destination des parlementaires afin que si le texte de loi sur « la pénalisation de la négation du génocide arménien » devait à nouveau être présenté, ils votent en toute connaissance de cause. En l'occurrence qu'ils ne puissent pas dire qu'ils n'ont pas été informés de la partialité dans laquelle le dossier a été traité par les rapporteurs et commissions qui ont eu à se saisir du sujet. Mais également qu'ils ne prétendent pas qu'ils n'ont pas été avertis des conséquences que ne manquera pas d'avoir la promulgation d'une telle loi quant à la réconciliation déjà difficile entre Turcs et Arméniens.

Il n'est pas acceptable de réduire la liberté d'expression sous le double effet du communautarisme et d'une manipulation de l'histoire dans un objectif qui n'a pas grand chose à voir avec la mémoire.

Nous sommes en présence d'une volonté de revanche qui n'a plus rien de rationnel puisqu'elle transcende les générations et comme les vendettas voudraient effacer les souvenirs d'une violence par ceux d'une autre violence tout aussi abjecte.

Il est regrettable que sous le couvert d'intentions faussement louables des gens qui n'ont pas l'excuse de la souffrance se fassent complice des descendants des victimes si ces dernières manifestent l'intention de se comporter elles même en bourreaux... Et si, en outre, la cause de cette compassion feinte est de petits calculs électoraux mesquins, alors oui on peut affirmer que l'histoire n'apprend rien à des gens dont l'horizon s'arrête à la prochaine élection.

Le débat en cours serait gravement amputé s'il était réduit à la seule question « Faut-il faire taire les menteurs ? » Si la question était aussi simple, les Turcs en France comme en Turquie répondraient sans hésiter « Oui ! Que les menteurs enfin se taisent ! »

Or, les Turcs n'ont pas peur de la vérité mais ils la veulent complète.

Sans doute est-il trop tard pour que les hommes politiques français écoutent les leçons de Descartes et de Voltaire. Au moins les aurons-nous avertis et informés, en regrettant qu'ils ne l'aient jamais fait par eux-mêmes.

Une bonne intention aura des conséquences catastrophiques. Voici lesquelles et pourquoi.

La zizanie remplace la réconciliation

L'objectif absolu de qui vit en ce 21^e siècle doit être la solidarité sans préjugé, le respect mutuel et la réconciliation entre les peuples comme entre les citoyens. C'est dans ce cadre et dans cette perspective seulement que peut être abordée la question des relations entre Turcs et Arméniens.

Toute concession, tout écart retarde gravement la réalisation de cet objectif pourtant essentiel pour l'avenir non seulement des Arméniens et des Turcs, mais aussi des Français, de l'Europe et de tous ses voisins.

Or, que voyons-nous ? Au lieu de rechercher avec sincérité et bonne foi les chemins de la réconciliation par des rencontres sans mépris et sans agressivité, tout est fait pour placer l'interlocuteur en position d'adversaire et d'accusé.

Le vrai travail constructif qui devrait être « Que faire pour nous réconcilier ? » est systématiquement occulté par de multiples débats placés comme autant d'écrans. « Etait-ce ou non un génocide ? », « Faut-il ou non punir pénalement la négation du génocide ? », « Faut-il ou non une commission internationale d'experts pour étudier l'histoire ? », « Faut-il ou non faire de la reconnaissance du génocide par la Turquie une condition de son adhésion à l'Union européenne ? », « Faut-il ou non ériger un monument commémoratif à Lyon ? », « Faut-il ou non consulter -ou même associer- la communauté turque à cette occasion ? », etc.

A regret, il faut constater que la France avalise sans hésiter cette stratégie funeste d'atermoiements et de pré-conditions qui élude totalement la question fondamentale : « Que faire pour nous réconcilier ? »

La France n'a pas même choisi cette attitude. Elle l'a acceptée sans débat après qu'elle lui ait été proposée par les leaders actuels de la communauté arménienne en France, sans même que la France s'interroge sur les origines et les conséquences de cette stratégie.

La conséquence la plus dramatique est de mettre pour longtemps la France hors-jeu dans tout le processus de solidarité sans préjugé, de respect mutuel et de réconciliation.

Une histoire à jamais en morceaux

Voilà plus d'un siècle que la communauté arménienne est présente et active en France. On ne saurait lui reprocher de se faire entendre mais faut-il pour autant n'écouter qu'elle ?

Le résultat est que les Français n'ont connaissance que d'une partie de l'histoire. Ils croient détenir la vérité et ne mesurent pas même l'étendue de leur ignorance.

Voici un exemple d'actualité : à ce jour, aucun media français n'a reproduit la position officielle de la Grande-Bretagne. Quelques semaines à peine après le vote de la loi française reconnaissant le génocide arménien, Lady Scott (Foreign Office) a déclaré au nom du gouvernement britannique devant la Chambre des Lords : « L'évidence n'est pas suffisamment établie pour nous convaincre que les événements doivent être qualifiés de génocide selon les termes de la Convention des Nations Unies de 1948 sur le génocide qui, de toute façon, n'est pas d'application rétroactive. L'interprétation des événements en Anatolie de 1915-1916 est encore le sujet d'un véritable débat entre historiens. »

Il est donc possible, très sereinement, à bon droit et sans vaines insultes, de récuser le terme « génocide » aussi officiellement qu'il a été reconnu. Or il faut savoir que les Britanniques ont une connaissance exceptionnelle des faits survenus pendant la Première guerre mondiale. Ils ont aussi -et cela se sait moins- une connaissance exceptionnelle du fonctionnement, des buts et de l'histoire des lobbys arméniens au cours des soixante dernières années et jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi la France, ayant adopté sans réserve ni mesure non seulement la vérité mais aussi la stratégie arménienne actuelle, empêche l'Union européenne de parvenir à une position commune plus constructive, plus respectueuse des partenaires en présence et plus indépendante des groupes de pression partisans. La loi qui pénalisera « la négation du génocide arménien » empêchera durablement d'en revenir à l'essentiel, c'est à dire à la solidarité, au respect mutuel et à la réconciliation.

Or ceux sont bien là les valeurs fondatrices de l'Union européenne : solidarité, respect mutuel, réconciliation. Sans préalable ni conditions nos peuples ont accepté ces règles de conduite qui sont aussi à la base de ce qu'il est convenu d'appeler « la méthode Monnet ». En renonçant à ces principes au seul bénéfice de sa communauté arménienne, la France rend un mauvais service à celle-ci et fait un tort incommensurable à l'Europe. Il est troublant que des Turcs de France et de Turquie aient à le dire et à s'en alarmer.

Par la volonté de la France, l'histoire restera fragmentée. D'un côté l'histoire officielle française appliquée à l'Empire ottoman, avec un génocide désormais littéralement « indiscutable ». De l'autre côté une histoire qui reste à découvrir et qui concerne non la seule responsabilité ottomane dans le sort des seuls

Arméniens mais toute l'histoire d'un Empire en décomposition et de ses communautés tiraillées entre des espérances contradictoires, massacrées, écartelées entre des alliances de circonstance avec des Empires rivaux impitoyablement gourmands.

La France était un des ces empires. Et elle aurait aujourd'hui le front d'être à la fois juge et partie ? Et elle déciderait ce qu'il convient d'écrire de l'histoire ?

Une pédagogie dévoyée

Aucun pédagogue, aucun travailleur social n'avaliserait une telle méthode pour se faire comprendre. Aucun pédagogue, aucun travailleur social ne commence un entretien en traitant son interlocuteur de menteur et en lui intimant l'ordre de se taire.

C'est pourtant l'attitude actuelle d'une partie du monde politique français. Les conséquences de ce comportement et de la loi qui l'avalise annihilent sans rémission le but recherché : faire entendre « raison » aux Turcs.

D'autres groupes, d'autres peuples en tireront les conséquences, en France et dans le reste de l'Europe, Turquie comprise. Ceux-là sauront qu'il faut faire de la surenchère, activer les communautarismes, faire un chantage aux votes, réveiller la xénophobie, exister par l'affrontement, entretenir les antagonismes.

Ignorer les Turcs du 21^e siècle

Perpétuer les haines, c'est précisément ce que refusent les Turcs en ce 21^e siècle. Leurs priorités sont tout autres. Ils entendent prendre leur part de responsabilités dans l'unification et la consolidation de l'Europe. Ils s'attachent, jour après jour, à fortifier la démocratie dans leur propre pays. Ils ont su abolir la peine de mort -y compris en temps de guerre-, sans débats douloureux et sans esprit de vengeance. Ils luttent tout à la fois contre les pesanteurs de l'Etat turc, contre des traditions archaïques. Ils travaillent avec acharnement pour élever leur niveau de vie et d'éducation en France comme en Turquie.

A tous, les Turcs de cette nouvelle génération offrent et demandent la solidarité sans préjugé, le respect mutuel et la réconciliation.

Les Turcs n'ont pas peur de regarder le passé en face. Ils veulent connaître la vérité, toute la vérité et ensuite mais alors seulement accepter le terme de « génocide ». Ils n'en excluent pas l'éventualité mais personne ne pourra, de l'extérieur, les y contraindre.

Connaître l'histoire et l'admettre ne prend d'ailleurs son sens que dans un processus de réconciliation. Obliger les Turcs à reconnaître le mot « génocide » puis continuer à les combattre sur tous les fronts possibles relève de la guérilla politique. Une guérilla indigne de ce siècle.

Le Sénat et le Parlement trompés

La loi proposée au vote du Parlement le 18 mai aura pour première conséquence de sacraliser des erreurs grossières commises par les deux Chambres.

Ainsi, les historiens noteront-ils avec un amusement amer que le texte du Sénat commence par une erreur historique dès son exposé des motifs (texte n. 60, 26 octobre 2000, paragraphe 3, deuxième phrase) qui affirme « Les Nations Unies ont reconnu officiellement (le génocide) en 1985 (...) » Il n'en est évidemment rien.

Le 3 février 2000 déjà (texte n.206), c'est dès la première phrase que le Sénat récitait un artifice de

propagande des défenseurs trop zélés de la cause arménienne. « La qualification de »génocide« du peuple arménien en 1915 a été reconnue dans une résolution de la sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU en 1985 (...) » Telle n'est pas la vérité.

Un rapporteur ayant à traiter de la prévention des génocides a outrepassé son mandat et traité de la question arménienne. Résultat : son rapport a simplement été « reçu » et non « adopté », il n'a fait l'objet d'aucune résolution de la sous-commission et encore moins transmis à la Commission compétente.

Aucun Sénateur, aucun Député français n'a pris la peine de vérifier ce point d'histoire contemporaine. C'est dire leur sérieux et leur compétence s'agissant de l'histoire survenue en Anatolie au siècle passé.

En Suède, la Commission des Affaires étrangères du Parlement, tombée dans le même piège de propagande en 2000 a rétabli la vérité dans son rapport de 2002.

Quant au Parlement, lors du vote de la loi de janvier 2001, le débat fut tout sauf contradictoire. Pire encore : le rapporteur François Rochebloine a totalement adopté non le point de vue arménien mais le seul point de vue du Comité de Défense de la Cause Arménienne dont chacun feint d'ignorer qu'il est une émanation directe du parti FRA - Dachnack.

Se fiant à cette seule source, le rapporteur Rochebloine en est venu, pour justifier le vote d'une loi relative aux événements de 1915, à soutenir totalement la politique étrangère menée aujourd'hui par le Président d'Arménie Robert Kotcharian.

Ce mélange des genres entre « génocide de 1915 » et « politique étrangère arménienne de 2001 » indique assez à quels dommages collatéraux dangereusement actuels il faut s'attendre si la qualification de « génocide » n'est plus soumise à la critique.

Depuis que, au milieu des années '60, le terme « génocide » a été revendiqué, il a servi de prétexte à toutes les dérives, à tous les excès, à toutes les manipulations. Il a justifié le meurtre de diplomates turcs, l'attentat d'Orly, les manifestations contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, le contrôle par le parti Dachnack des organisations de la diaspora, l'alignement des politiciens français sur une stratégie contraire aux intérêts de la France, le développement d'un communautarisme malsain, la mise sous tutelle des artistes arméniens sommés de ne se définir que par rapport au génocide...

La stratégie de guerre civile du Dachnack

Il importe de bien écouter ce qu'a dit Mourad Papazian, Président du Dachnack pour l'Europe occidentale, en présence d'officiels français lors de l'inauguration à Marseille d'un monument dont on nous dit qu'il a été payé uniquement par des fonds publics :

« Chers compatriotes, contre la Turquie, nous allons continuer à nous organiser. Nous organiser pour mieux nous mobiliser. Nous mobiliser pour mieux atteindre nos objectifs. Mieux atteindre nos objectifs pour gagner. Non seulement pour la reconnaissance du génocide mais aussi pour l'édification d'une Arménie libre, indépendante et réunifiée pour que tous ensemble, nous puissions reprendre possession de Van, Mouch, Kars, Sassoun, Bitlis et Erzeroum. »

Tel est le programme de guerre civile annoncé par Mourad Papazian qui se trouve aussi être l'interlocuteur de François Hollande et l'inspirateur direct de la proposition de loi socialiste.

La « feuille de route » préparée par le Dachnack de M. Papazian entraîne la France sur un chemin miné. Car une fois que le génocide sera devenu « indiscutable », ses conséquences ne seront pas discutables non plus. Quelle sera la position de la France quand le Dachnack poussera son avantage et, comme annoncé, réclamera des compensations financières et l'extension de l'Arménie bien au-delà de ses frontières actuelles ?

Sauf à se renier, la France devra soutenir ces revendications-là aussi. C'est à quoi le Dachnack, à petits

pas, prépare l'opinion publique et le monde politique français. Et si ces revendications s'accompagnaient d'actions terroristes comme au temps de l'ASALA mais aux frontières de la Turquie cette fois ?

Le risque n'est pas illusoire. Plusieurs fois déjà dans son histoire la FRA - Dachnack a vu se développer sur ses flancs des organisations plus clandestines et plus radicales qui étaient à la fois officiellement désavouées et discrètement soutenues. Aujourd'hui, dans le Caucase, les mercenaires désœuvrés ne manquent pas. Désormais, grâce à la FRA - Dachnack, les prétextes ne manquent pas non plus.

Gaïdz Minassian a bien analysé ce que fut l'état d'esprit d'une forte proportion de militants de la FRA -Dachnack : « Le terrorisme a débloqué la question arménienne et apporté bien plus que les résolutions adoptés ici ou là par quelques Etats et partis étrangers. Il a redonné confiance aux Arméniens et mobilisé une diaspora en mal d'aventure collective et vouée à la mort par inanition. » (Guerre et terrorisme arméniens 1972-1998, PUF- 2002)

L'heure n'est plus -pour l'instant- à la lutte armée. Lors du même congrès où une pause dans le terrorisme fut décidée, la FRA - Dachnack a aussi « décidé l'envoi d'instructeurs dans les camps du PKK et d'experts en explosifs ». Pour garder la main sans doute.

La Fédération Révolutionnaire Arménienne-Dachnack a rejoint l'Internationale Socialiste en 1996 et c'est ce qui lui vaut une mansuétude particulière du Parti Socialiste. Mais elle n'a jamais exprimé de regret pour son terrorisme passé, pas plus qu'elle ne s'est engagée dans une lutte sans faille contre tous les terrorismes.

Le Dachnack manipulateur et manipulé

En France, ni le gouvernement ni l'opposition ne se sont indignés d'avoir été entraînés malgré eux vers un affrontement international programmé.

Le monument inauguré le 24 avril à Marseille n'a pas pour respectable objectif de rendre hommage à la mémoire des victimes. Il s'agit d'une réplique à plus petite échelle du monument d'Erevan et présente « douze pierres disposées en cercle qui symbolisent les douze provinces spoliées par la Turquie ». Financé par des fonds publics de l'Etat et des collectivités, inauguré en présence d'Arthur Baghdassarian, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, voilà, en pierre et pour longtemps, une revendication territoriale explicite. Le discours tenu sur place par M. Papazian n'a laissé aucun doute aux officiels français présents.

Comment les Turcs pourraient-ils croire encore à la bonne foi de la France, à son intention sincère d'aider la nécessaire réconciliation ?

D'un côté, quand il est en présence de François Hollande, Mourad Papazian proclame son « attachement à une Europe démocratique et sociale, garante des valeurs éthiques et morales dont les Etats membres se doivent d'être, individuellement et collectivement, les dépositaires vigilants et intransigeants. »

Mais d'autre part, devant ses militants et ses compatriotes, oubliant l'éthique et la morale, le leader de la FRA -Dachnack parle de « reprendre possession » de Van, Mousch, Kars, Bilitis, Erzouroum....

Et si la FRA - Dachnack, si habile à manipuler les hommes politiques français, était elle aussi manipulée depuis près d'un demi siècle ? Quelques faits offrent matière à réflexion et une toute autre analyse s'esquisse..

C'est au milieu des années 60 que le terme « génocide » a été utilisé non seulement pour qualifier les massacres mais aussi pour justifier toutes les actions engagées contre la Turquie. Or cette stratégie a été lancée depuis Erevan, capitale de la République soviétique d'Arménie. Dans l'URSS d'alors, ce n'est pas le genre d'initiative qui se prend sans que le Kremlin soit intervenu.

A la même époque, le Bureau mondial de la FRA-Dachnack opère un virage radical. En 1965 toute l'administration centrale, le Fonds financier, les secrétariats des organisations sont transférés à Beyrouth, c'est-à-dire sous influence soviétique par Syriens interposés.

Le prétexte du génocide sera dès lors utilisé à fond pour mobiliser la diaspora dans le monde entier. Pour l'URSS, c'est un coup de maître. La Turquie se réveille « ennemi héréditaire » harcelée par des Arméniens de la diaspora qui sont pourtant, comme elle, dans le camp occidental.

L'URSS n'a jamais vu d'un bon oeil le début d'unification de l'Europe. Que la Turquie à son tour se rapproche de Bruxelles ne peut que l'inquiéter. L'effort portera donc non seulement sur la Turquie membre de l'OTAN mais aussi sur la Turquie alliée de la Communauté européenne.

Depuis plus de 40 ans sans discontinuer le Dachnack traite la Turquie en ennemi privilégié. Depuis plus de 40 ans, la stratégie du Dachnack sert parfaitement les intérêts soviétiques d'abord et russes aujourd'hui. Dans le Caucase comme à Bruxelles, à Marseille comme à Paris.

La seule question qui vaille est : jusqu'à quand ?